



## Conseil d'administration de l'ONDA

**Le Conseil d'administration de l'Office National Des Aéroports (ONDA) s'est réuni le 24 décembre 2010, sous la présidence de M. Karim GHELLAB, Ministre de l'Équipement et des Transports, pour examiner le projet de budget 2011 et statuer sur d'autres questions importantes inscrites à son ordre du jour.**

*« Cette année s'achève sur la mise en service de deux nouvelles aérogares, Oujda et Dakhla dont l'ouverture a lieu au début de ce mois de décembre, ainsi que sur le succès total de l'emprunt obligataire lancé par l'Office et sur la bonne appréciation du risque ONDA par la classe économique »* a rappelé le Ministre.

*« Nous nous réjouissons que l'emprunt obligataire ait été souscrits plus de 11 fois, ce qui démontre –si besoin était- la solidité financière de l'établissement et la confiance que lui portent les opérateurs de la place financière »* a-t-il insisté.

Le directeur général et ses collaborateurs ont ensuite présenté en détail les résultats, de l'année 2010, le programme d'investissement 2011 et la nouvelle stratégie de l'Office. Le conseil a pu ainsi noter avec satisfaction à travers les chiffres exposés une bonne sortie de crise et une attractivité particulière du Royaume surtout pour les zones émettrices de touristes. Ainsi, il ressort que :

- la croissance du trafic aérien à fin novembre : 15,79% par rapport à la même période de l'année précédente (trafic mouvements de 10,98% et trafic de survol direct de 7,12%), nettement au dessus du trafic commercial mondial qui a enregistré une augmentation de 6,5% selon OACI;
- l'Europe arrive en tête des zones émettrices avec une augmentation de 18,91% du nombre de passagers par rapport à l'année 2009 ;
- les augmentations des secteurs Afrique (14,41%) et Maghreb (14,25%) consacrent la vocation de Hub International de l'Aéroport Mohamed V pour la région;
- la mise en service des aéroports d'Essaouira, Al Hoceïma, Oujda et Dakhla a permis d'augmenter la capacité d'accueil de 38.000m<sup>2</sup>, soit l'équivalent du traitement de 3 500 000 de passagers.
- le chiffre d'affaires s'établit à 2.587 millions de Dh, soit une augmentation de 9,2% par rapport à l'exercice 2009;
- les charges d'exploitation ont connu une diminution de l'ordre de -9% par rapport aux charges prévues réalisant des économies de l'ordre de 50% sur certaines rubriques, à prestation égale voire supérieure, et ce grâce au Comité de rationalisation des coûts, nouvellement institué et qui a pu les cantonner à 91% du budget initial;
- le résultat d'exploitation a progressé de 9%;
- la capacité d'autofinancement a augmenté de 7,4%.

Ces résultats positifs sont consolidés par d'autres indicateurs :

- le rapport « chiffre d'affaires/effectif » a évolué de 12,5%;
- le rapport « nombre de passagers/effectif » a augmenté de 20,1%;
- le rapport « nombre de mouvements/effectif » a évolué de 15%.

Les prévisions du budget de l'exercice 2011 ont été établies sur la base d'une évolution du trafic de l'ordre de 10%.

- Les produits d'exploitation devraient évoluer de 14%, soit 2.515 millions de Dh;
- Les investissements prévus sont de 1.988 millions de Dh, soit une croissance de 11%;
- La capacité d'autofinancement passera de 900 millions de Dh à 966 millions de DH.

Le directeur général a ensuite présenté les nouvelles orientations stratégiques qui permettent, à travers des objectifs et des plans d'actions clairement définis et chiffrés, et des indicateurs précis de réalisation et de suivi, de s'assurer que le passager et la culture client sont dorénavant placés au centre des préoccupations de l'établissement, conformément à sa mission de service.

Enfin le Conseil d'administration a pu apprécier les suites managériales données aux remarques et recommandations de la Cour des Comptes et celles de l'IGF et les décisions et actions entreprises dans ce sens.

A titre indicatif, le nombre de marchés passés en mode négocié depuis février 2010 s'est situé à seulement 5.8% de la totalité des marchés, marquant une volonté ferme de retour vertueux et sain à la concurrence et la transparence d'adjudication des marchés.

A la fin de ses travaux, le Conseil d'administration a adressé, en son nom et aux noms de tous les salariés de l'Office, un message de loyauté à SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE.